



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Commission Agriculture & Forêt

Le 2 mai 2024

Présentation & éléments de compte rendu

ORDRE DU JOUR :

Agriculture :

1. Dossier Abattoir
2. Projet " A TABLE! Mangeons bien, jetons moins"
3. Atelier de découpe de St Amant Roche Savine
4. Plan Pastoral Territorial
5. Aide au service de Remplacement
6. Animation Agricole CD 63 et divers

Forêt / Voirie forestière :

1. Création de desserte
2. Volet entretien de la desserte forestière
3. Site du "Sapin"
4. Projet de concertation sur la multifonctionnalité de la forêt
5. RB en cours de révision

Introduction de F Dauphin :

- Il est proposé de fusionner les 2 commissions "Agriculture" et "Forêt –Voiries forestières en une seule. Les sujets se croisent et les membres sont presque tous inscrits sur les 2 .
- Cette année, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un poste de chargé de mission "Foret" a été crée. Le recrutement est en cours, son arrivée est envisagée pour la rentrée.
- Le service A&F sera ainsi conforté et ce 2nd agent permettra de développer de nouveaux projets et actions, dans les 2 domaines.

1. Abattoir

- Travaux débutés mi-février

2 temps forts :

1) Priorité Chaîne porcs + aire de lavage + couverture des amenées : **ouverture aux usagers le 23 mai**

2) Janvier/début février 25 : fermeture inévitable pour chaîne bovins, vestiaires, atelier de découpe : **fin des travaux mars 25**

- Discussion sur le permis de construire pour le quai / réglementation ICPE (**actualisation des dossiers en cours**)
- 2^{ème} phase de travaux prévue en 26-27 (économies d'énergies, eau, bassin de rétention des eaux d'incendie)

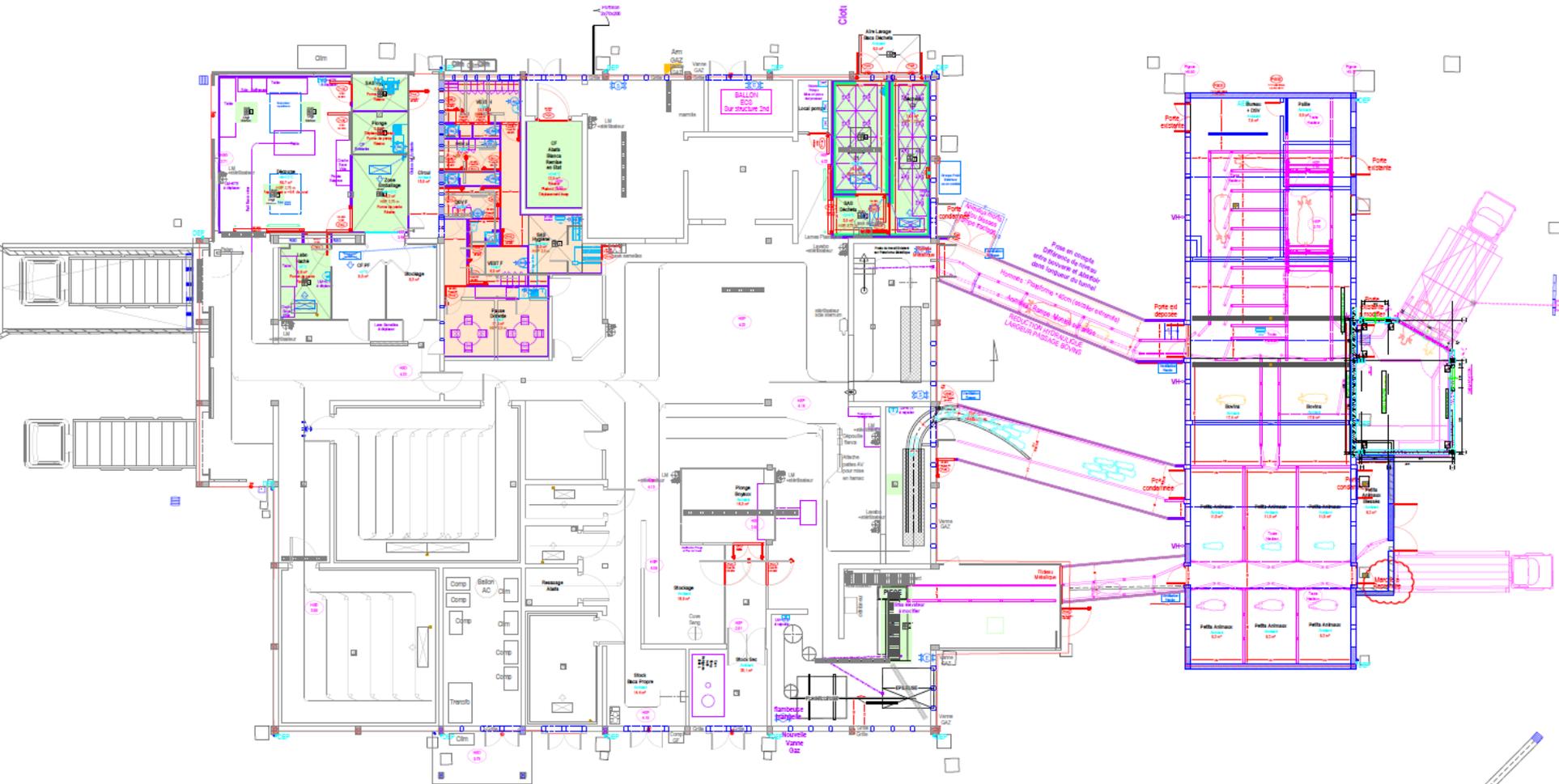
Éléments de compte-rendu :

- François Dauphin : Le projet porté par le **Conseil départemental 63 autour de l'abattoir d'Issoire** interroge les élus locaux. Aucune concertation n'a été réalisée. Une SEM va être créée, le département a sollicité tous les EPCI dont ALF pour intégrer le capital de cette structure nommée "Pôle Viande". L'abattoir d'Ambert n'est à aucun moment cité ni pris en compte. Une aide financière est prévue pour le fonctionnement d'Issoire, quid du fonctionnement d'Ambert ? (ce n'était pas possible lors de la précédente demande pour Ambert...)

M Forestier et M Dauphin **vont rencontrer M Chauvin prochainement.**
- Jacques Force explique que leur choix de travailler avec des filières longues est risqué, ils veulent miser sur des volumes alors que la clientèle n'existait pas jusqu'alors. Cela va déstabiliser l'organisation avec les abattoirs existants. Pour lui, il faut être **vigilant sur le fait d'intégrer la SEM** proposée par le CD 63 avec le risque de monter une usine à gaz et de perdre la maîtrise de notre outil.
- L'abattoir de Bourbon-l'Archambault (SICABA) fermera ses portes en juin. C'était une structure orientée vers les produits de qualité (Bio/labels).
- Les points forts de l'abattoir d'Ambert sont réaffirmés : proximité et services aux usagers.
- Un travail de communication large devra être réalisé pour la réouverture de la chaîne porcine (articles dans les journaux 63, 42 et 43, mails, courriers etc.)

1. Abattoir

Plan des zones de travaux et nouvelle organisation des espaces :



1. Abattoir

Chiffrage des travaux :		
Coût des travaux	1 095 859,92 €	
Maitrise d'œuvre	86 500,00 €	
Autres études	8 430,00 €	
TOTAL HT	1 190 789,92 €	
Plan de financement :		
Conseil Régional	450 000,00 €	37,79%
Conseil Départemental	119 850,00 €	10,06%
DETR	60 000,00 €	5,04%
Autofinancement ALF	560 939,92 €	47,11%

1. Abattoir

- Le fonctionnement :
 - ✓ Activité réduite : – de 200t en 2023 (900t en 2019-20)
 - ✓ Demande forte sur l'atelier de découpe (env 30% du CA)
 - ✓ Équipe confortée (10 agents, 7,3 ETP)
 - ✓ Budget de 1,2 M d'€ en fonctionnement / 1,3 M en investissement (similaire à 2023)
- Les actualités :
 - ✓ Test abattage porcs le 5/6, réouverture aux usagers le 10/06
 - ✓ Démission de M Faveyrial du Conseil d'exploitation (à remplacer par un autre boucher ? Discussion en cours)
 - ✓ Création du "Comité des usagers" le 12 avril : 1^{ère} Réunion avec les usagers + visite du chantier de la chaîne porcs

Éléments de compte-rendu :

- L'objectif de l'abattoir d'Ambert est de proposer un **service de proximité en adéquation avec les besoins** de ses usagers. Ainsi, dernièrement il a été créé un "**Comité des usagers**" qui sera un lieu d'échange avec les usagers (ouvert à tous les volontaires bouchers et éleveurs).
- **Objectifs de ce Comité :**
 - ✓ Donner la parole aux usagers (éleveurs et bouchers) pour construire ensemble l'avenir de l'abattoir
 - ✓ Avoir un soutien de leur part, une aider pour faire connaitre l'abattoir de façon positive : ce seront nos ambassadeurs !
- **Concrètement :**
 - ✓ Des réunions, des témoignages, des visites ...
 - ✓ 2 fois/an ? + / - ?
 - ✓ Une 1^{ère} rencontre après l'ouverture de la chaine porcs / à l'automne

2. "A TABLE! Mangeons bien, jetons moins"



*Accompagner l'amélioration
des pratiques dans les
établissements*

*Sensibiliser les convives
à une alimentation
saine et durable*



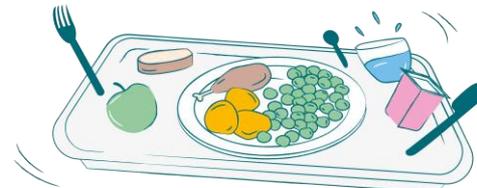
*Communication
autour du projet
(volet transversal)*

*Développer et
diversifier la production
agricole pour la
restauration collective*



Volet 1 : Accompagner l'amélioration des pratiques dans les établissements

- Diagnostics & suivis individuels de 25 établissements
- Temps collectifs :
 - 6 Formations (cuisine végétarienne, équilibre des menus, produits bruts...)
 - Rencontres entre cuisiniers
 - Rencontres professionnelles acheteurs & Fournisseurs de la RC



Volet 2 : Agriculture et développement des approvisionnements pour la RC

3 parties :

- Diagnostic du système alimentaire
- Mobilisation des agriculteurs (atelier sur la logistique/transport, visite de l'abattoir, formation "vendre à la RC, annuaire de la RC...)
- Recensement du foncier public disponible pour l'agriculture => en cours



Recensement du foncier public disponible pour l'agriculture

Objectifs :

- Recenser le foncier public mobilisable pour le développement d'activité agricole (installation sur des petites surfaces ou conforter les exploitations existantes)
- **Test/essai pour savoir s'il existe un potentiel de terrain public disponible**

1

- 1^{ère} analyse cartographique par **ALF**

2

- Identification et tri des parcelles par les **communes**

3

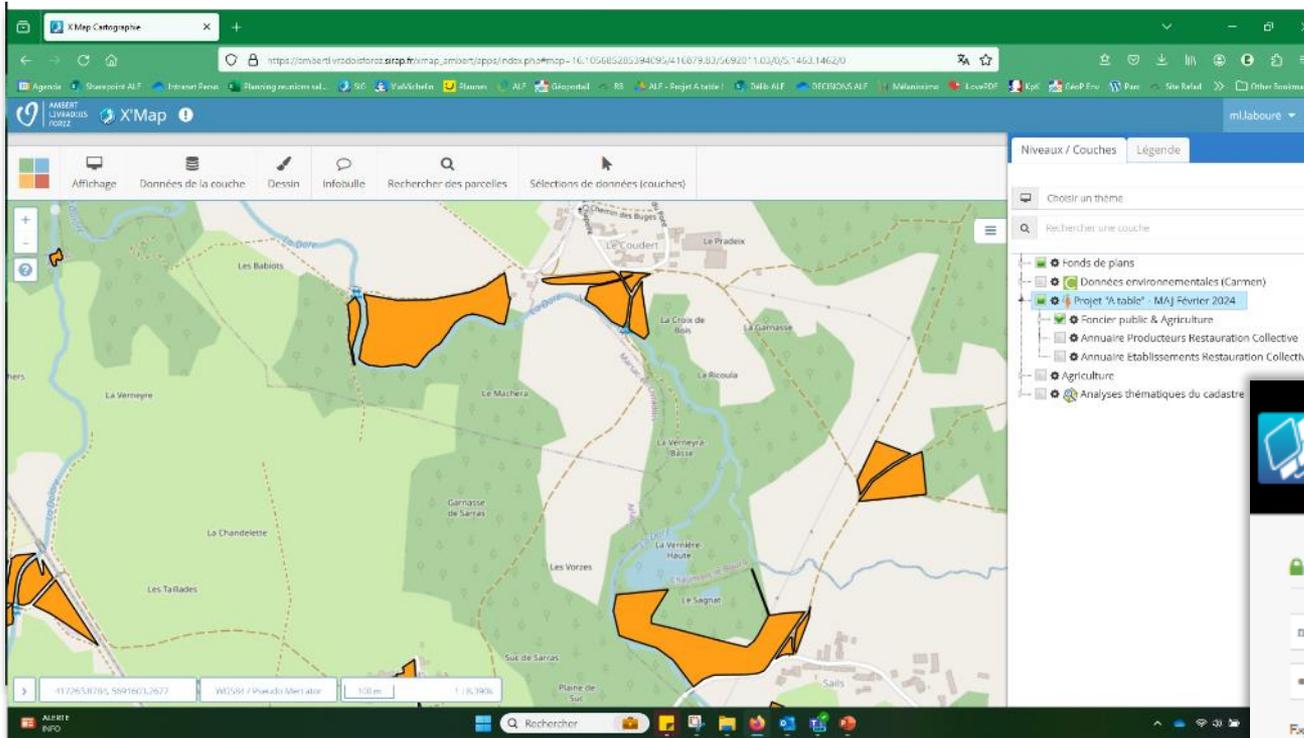
- Évaluation globale du potentiel agronomique des parcelles sélectionnées par les communes par **SCE**
 - Analyse de données cartographiques + rdv dans les communes

4

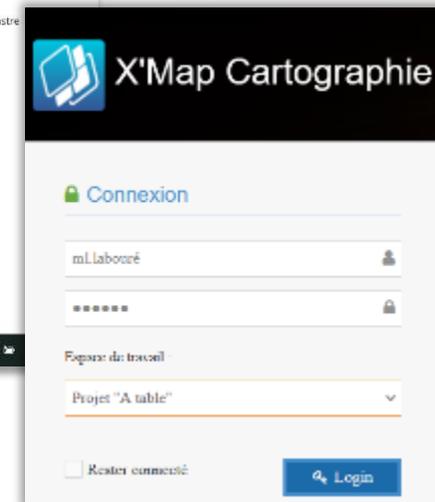
- Poursuite de l'accompagnement des communes intéressées dans la mise en œuvre de leurs projets



Recensement du foncier public disponible pour l'agriculture



=> Informations disponibles sur le SIG d'ALF avec les codes d'accès en mairies



=> Peu de résultat pour l'heure, les parcelles potentielles sont déjà exploitées ou difficiles à utiliser pour l'agriculture

Volet 3 : Sensibilisation des convives

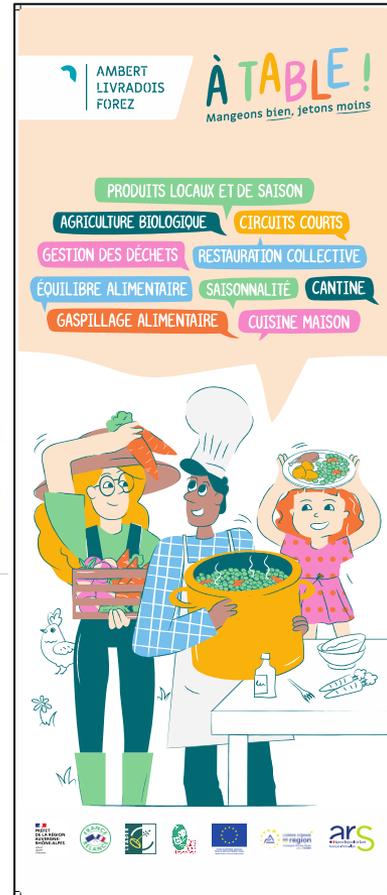
- ✓ 1 cycle d'animations de 4 demi-journées pour les écoles (15 classes)
- ✓ 1 journée conviviale au Parc des Mélèzes à Job : regroupement de toutes les classes (juin 2023)
- ✓ 5 animations d'1 demi-journée pour les ALSH et les établissements médico-sociaux



Volet 4 : Communication

✓ Différents supports réalisés : affiches dans les salles de restauration, flyers, vidéo ...

Clip sur le site web d'ALF et au cinéma d'Ambert ! Ou cliquer ici :



La suite :



- Projet de **plateforme décentralisée d'Auvergne Bio Distribution** pour faciliter la distribution des produits locaux
- Participation au projet de **filière blé bio/pain santé** à l'échelle du PAT Grand Clermont-PNR
- Accompagner les producteurs pour vendre à la restauration collective du territoire (formation/information)



- Poursuite de **l'accompagnement individuel** des ERC et **collectif** (formation, réseau)
- Test d'un **menu commun** à l'automne
- Poursuivre la **mise en relation agriculteurs/cuisiniers** (rencontres professionnelles, annuaire)
- Favoriser les commandes **groupées**

- Poursuite du volet **pédagogique** (scolaires, ALSH et crèches)



Éléments de compte-rendu :

- Après + de 2 ans d'actions, nous avons davantage de crédibilité pour aborder le sujet et nous espérons cette année **pouvoir convaincre et travailler avec de nouveaux établissements** qui n'ont pas suivi le 1^{er} volet.
- Concernant le projet sur le pain : 2 établissements sont cités par les élus : La [Minoterie Bio Cizeron](#) (42) et Le [Moulin de la Ribeyre](#) (paysan-meunier à Cournon). Ils pourront aussi être intégrer dans ***l'annuaire des fournisseurs*** de la RC.
- **Actions sur le foncier public disponible pour l'agriculture** : à l'origine de ce travail, il s'agissait d'un questionnaire sur l'utilisation de parcelles publiques hors forêt. Ayant accès aux données cadastrales, nous avons pu "tester" et faire ce tri. Dans les faits, **très peu de parcelles ne sont pas boisées et "libres" d'utilisation**. Les communes possédant des prairies ou terres les ont déjà louées ou mis à disposition d'agriculteurs ou d'habitants (exemple sur Ambert, Grandrif, Champetières etc.)
- M Batisse (Ambert) a identifié 1 ou 2 parcelles. Nous allons pouvoir étudier son potentiel agricole dans le cadre du projet.

3. Atelier de découpe de St Amant Roche Savine

- ✓ Construction en 2005 par la CC du Haut-Livradois
- ✓ Au départ collectif d'éleveurs, puis repris par 1 seul producteur M VANTALON (GAEC des Terres Creuses- Brousse) en 2016
- 74 m² en RDC : 1 atelier de découpe de viande (avec 2 chambres froides), un espace de vente au public, 20 m² à l'étage de bureau / rangements
- Coût total du projet : 121 120 €, taux d'aide de 57%, autofinancement : 52 000 €
- Loyer de 240€ TTC/mois
- Proposition d'achat de la part du locataire à 14 400€ sous forme de crédit-bail lors du bureau du 24 avril
- Présentation en Conseil communautaire de juin prochain

4. Plan Pastoral territorial Livradois-Forez

- ✓ Porté par le Parc avec l'aide de l'association "Auvergne Estives"
- ✓ Vise à permettre la mise en œuvre concertée, entre l'ensemble des acteurs du territoire, d'actions de valorisation des espaces pastoraux (= activités d'élevage valorisant, par un pâturage extensif, des ressources naturelles spontanées)
- ✓ Durée de 5 ans de 2023-2027
- ✓ Les actions doivent être portées par des collectifs d'éleveurs ou des collectivités

Maquette financière validée pour la période 2023-2028

Axes		Type de dépenses	Dépenses estimées programmées	Subvention FEADER	Subvention Région	Reste à charge du MO
1	Structuration collective et foncière	Fonctionnement	205 000 €	123 000 €	82 000 €	0 €
2	Accès, logements, production laitière, équipements, abreuvement, reconquête	Investissement	2 041 200 €	847 380 €	564 660 € *	629 160 €
3	Etudes, expérimentations	Fonctionnement	130 000 €	62 400 €	41 600 €	26 000 €
	Multisages : signalétique, équipements, ...	Investissement	100 000 €	42 000 €	28 000 € *	30 000 €
4	Coordination du dispositif	Fonctionnement	67 000 €	32 160 €	21 400 €	13 440 €
TOTAL			2 543 200 €	1 106 940 €	737 700 €	698 600 €

4. Plan Pastoral territorial Livradois-Forez

Exemples de projets soutenus :

- ✓ Coordonner l'animation du dispositif Plan Pastoral Territorial –Parc naturel régional Livradois-Forez : **recrutement effectif d'Auvergne estives pour 5 ans**
- ✓ Travaux d'aménagement et d'équipement pour l'amélioration et la gestion de l'eau sur l'estive de Monthiallier (Job, Valcivières) - **Coopérative d'estives des Monts du Forez ont démarré**
- ✓ Restauration d'un parc de tri et de contention (ovins et bovins) - **SICA de Garnier (42)**
- ✓ Défrichage, remise en état de friches, création d'abreuvements au Col du Béal – **Saint Pierre la Bourlhonne**
- ✓ ... **Projet de signalétique porté par ALF (en cours)**, Franchissements de clôture, équipements pastoraux, reconquête ...



5. Aide au Service de remplacement agricole



1

FACILITER LA PRISE DE CONGÉS ET DE TEMPS LIBRE

Dans un contexte agricole souvent difficile et tendu, il est essentiel de pouvoir faire une pause et prendre du temps pour soi et ses proches. La Communauté de Communes peut apporter son soutien au financement d'heures de remplacement afin que l'agriculteur puisse s'absenter de son exploitation.

MODALITÉS D'INTERVENTION :

Participation au financement d'heures de remplacement exclusivement réservées à la rubrique dite « vie privée » ou « congés » à hauteur de 5 €/h dans un maximum de 2 jours soit 16h/an/agriculteur.



2

SOUTIEN EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE POUR MALADIE OU ACCIDENT

A la suite d'une maladie ou des accidents imposant une longue absence, une exploitation peut rencontrer de lourdes difficultés et être mise en péril. Une aide est possible pour ces cas de contraintes prolongées.

MODALITÉS D'INTERVENTION :

Intervention à hauteur de 60€/jour pendant 10 jours après la fin de la prise en charge dans le cadre d'un contrat d'assurance remplacement de 60 jours minimum (une fois par an).



SOUTIEN EN CAS D'HOSPITALISATION D'UN ENFANT

3

L'hospitalisation d'un enfant nécessite de la disponibilité de la part des parents. Une aide peut s'avérer nécessaire pour maintenir l'activité agricole et se rendre disponible pour sa famille.

MODALITÉS D'INTERVENTION :

Aide de 80 € par jour pendant 5 jours pour l'hospitalisation de plus de 2 jours, d'un enfant de moins de 18 ans.



5. Aide au Service de remplacement agricole

✓ Budget prévisionnel /an : 12 000 €

	2020	2021	2022	2023
Faciliter la prise de congés et de temps libre	9 415 (136 agriculteurs)	8 932 € (123 agriculteurs)	8 320 € (118 agriculteurs)	7 907 € (109 agriculteurs)
Soutien en cas d'absence prolongée pour maladie ou accident	600 € (1 cas)	0	0	0
Soutien en cas d'hospitalisation d'un enfant	160€ (2 cas)	0	0	0
TOTAL	10 175 €	8 932 €	8 320 €	7 907 €

5. Aide au Service de remplacement agricole

- ✓ Possibilité de faire évoluer cette aide ?
 - ⇒ Augmenter les taux pour utiliser toute l'enveloppe ?
 - ⇒ Élargir l'aide au groupement d'employeurs, aux CUMA ?
 - ⇒ Aux contrats TESA ? (= *embauche d'un salarié saisonnier ou occasionnel en CDD de 3 mois maximum*)
 - ⇒ Pour les secteurs d'activité où le SR n'a pas de salariés compétents/disponibles ?
 - ...

Éléments de compte-rendu :

Les élus s'interrogent sur la baisse des montants alloués et sur l'information des agriculteurs sur ce dispositif : L'aide est automatiquement déduite de leurs factures via le SR directement, les agriculteurs n'ont pas de démarches à faire auprès de la CC (pour + de simplicité) => il est demandé de prendre contact avec les services du SR

➤ Retours du SR :

- La baisse du nombre de sollicitation est à mettre en lien avec la baisse générale du nombre d'exploitation
- **247 agriculteurs adhèrent au SR** sur ALF (en moyenne la moitié (ou un peu moins) bénéficie de l'aide de la CC)
- **Pour l'aide aux congés** : tous les bénéficiaires sont automatiquement identifiés côté SR,
- **Pour les 2 autres cas (absence prolongée et hospitalisation d'un enfant)** : ils sont soit identifiés par les agents administratifs ou par les administrateurs de secteurs qui font remonter les informations pour les bilans de fin d'année
- 2 agriculteurs en situation de maladie/accident sont nommés par les participants et ne semblent pas avoir bénéficiés de l'aide. Après demande de précisions à la responsable administrative : ces 2 personnes n'ont pas dépassé le nombre d'heures prévues dans leur contrat d'assurance, l'aide ALF n'a donc pas été déclenchée (puisqu'elle est prévue pour prendre la suite et venir en complément)
- Pour info : le taux horaire (selon les raisons du remplacement) varie entre 22 et 23,3 € (soit environ 187€/jour)
- L'existence de ces aides est rappelée chaque année lors de l'Assemblée générale de secteur.

➤ Communication : d'ici le début de l'été, un envoi par mail sera réalisé à destination des agriculteurs et organismes agricoles pour retransmettre l'information

La possibilité de faire évoluer les conditions de soutien de la CC à travers le SR seront étudiés et rediscutés lors d'une prochaine rencontre.

6. Animation agricole foncière du CD 63 et autres :

- ✓ Prise en charge directe des subventions à la coupe/dessouchage (ne passe plus par la CC)
- ✓ Arrivée en cours d'une nouvelle animatrice (ouest de la Dore)

⇒ **Contact : Myriam MANRY CD63**

06.61.30.97.25 myriam.manry@puy-de-dome.fr (est de la Dore)

- ✓ Proposition de Terres de Lien et Bio 63 de créer une cellule d'échange entre OPA sur la question **de la transmission des EA** (réunion technique à l'automne)

ORDRE DU JOUR :

Agriculture :

1. Dossier Abattoir
2. Projet " A TABLE! Mangeons bien, jetons moins"
3. Atelier de découpe de St Amant Roche Savine
4. Plan Pastoral Territorial
5. Aide au service de Remplacement
6. Animation Agricole CD 63 et divers

Forêt / Voirie forestière :

1. Création de desserte
2. Volet entretien de la desserte forestière
3. Site du "Sapin"
4. Projet de concertation sur la multifonctionnalité de la forêt
5. RB en cours de révision

1. Création de desserte

- ✓ **Voirie forestière de Charraud à Pégoin** (St Germain l'H, St Bonnet le Ch et Chambon sur D)

2,2 km de route / 3 places de dépôt / 81 776 € (sub 80%)

Chantier réceptionné en octobre 2022

- ✓ **Voiries de la Vallée de l'Ance**

(Saillant, La Chaulme, St Romain)

3,1 km de route / 1,1 km de piste / 4 places de dépôt
/ 127 766 € (sub 80%)

Chantier réceptionné en aout 2023



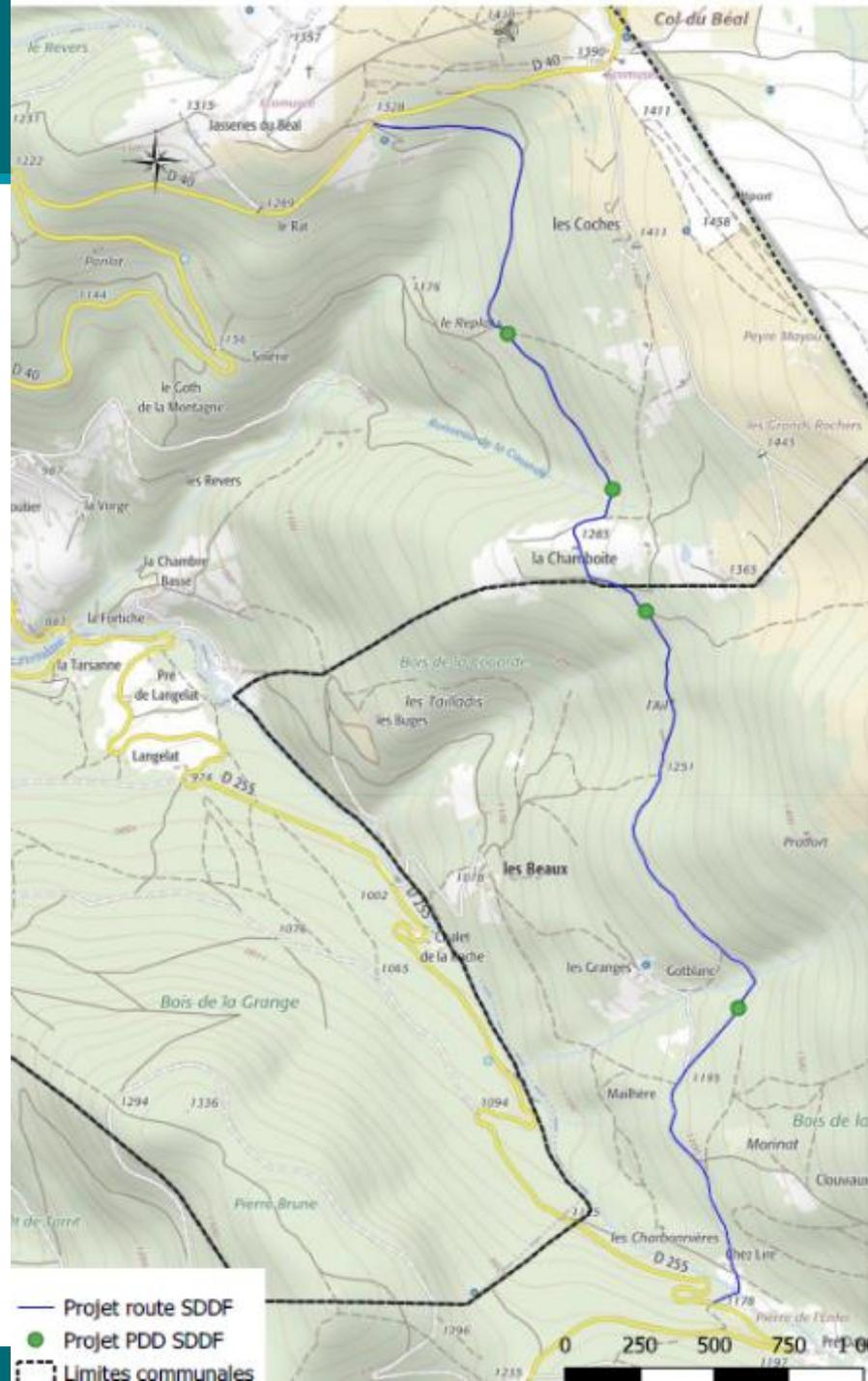
1. Création de desserte

✓ **Projet 2024 : "Col du Béal à chez Lyre" Communes de St Pierre la B et Job**

5,3 km de mise au gabarit route forestière / 4 Places de dépôt

Collaboration avec le CNPF pour la maîtrise du foncier

! Pour info : en complément du CNPF, l'animateur territorial "forêt" du CD 63 peut désormais accompagner les communes dans leurs projets de voiries forestières



2. Entretien de la desserte intercommunale

- ✓ Rappel : 41 VF intercommunales pour 123 km
- ✓ Un budget de 20 000€/an

2023 :

- Reprise de la voirie du col de Toutée par l'entreprise Magaud
- Entretien de la voirie du Col des Limites par l'entreprise Gourbière (à venir)

2024 :

Opportunité de prétendre à une aide du CD 63 de 30% sur un programme pluriannuel de 4 ans

- ⇒ Prévu 70 000€/an pour les 4 prochaines années pour entre 15 et 20 km de voiries à reprendre
- ⇒ Programmation plus précise à venir dans les prochains mois

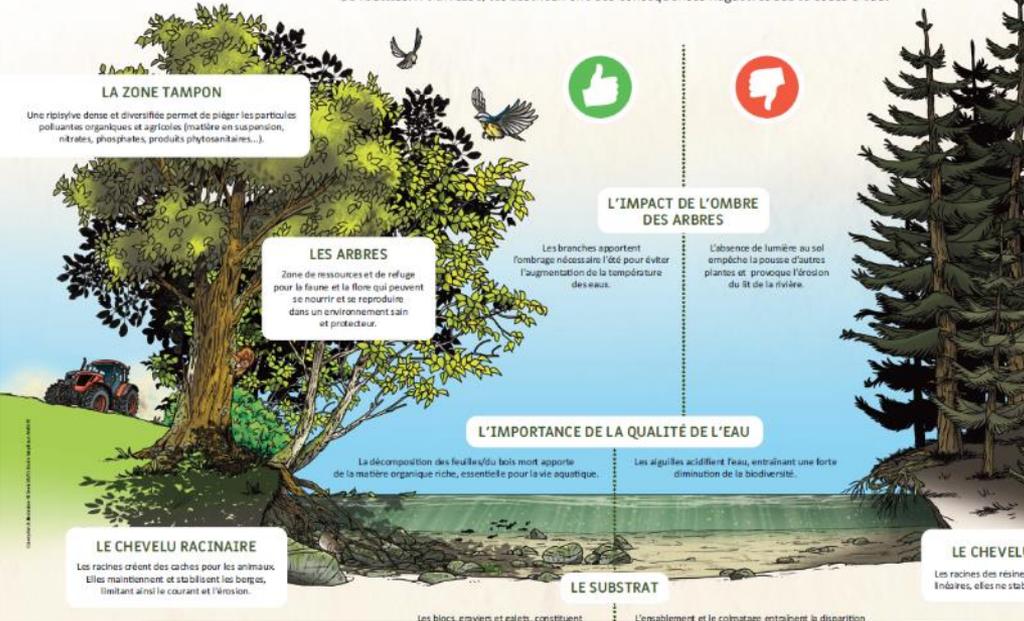
3. Site du Sapin

- ✓ Forêt dite « du Sapin » sur Saint Sauveur la Sagne, le long de la Dore
- ✓ Surface de 5,34 ha (en 3 parcelles)
- ✓ Acquisée après une coupe rase en 2006
- ✓ Parcelles replantées en mélanges d'essences de feuillus et de résineux complétés de régénération naturelle
- ✓ Panneaux pédagogiques en cours d'installation
- ✓ Sollicitation de l'ONF pour l'application du Régime forestier

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA RIPISYLVE

La ripisylve correspond à la végétation qui se développe naturellement sur les berges des cours d'eau. Composée d'espèces herbacées, arbustives et arborées, on y retrouve le frêne commun, l'aune, l'érable champêtre, le saule, le noisetier, le sureau noir ou l'aubépine... La ripisylve est indispensable au bon fonctionnement de la rivière et à la biodiversité. Pour assurer ses fonctions, elle doit être composée de plusieurs strates d'essences de feuillus. À l'inverse, les résineux ont des conséquences négatives sur le cours d'eau.



LA LOUTRE D'EUROPE *Lutra lutra*

Avec sa longue queue et ses pattes palmées, son corps est adapté à la glisse et la nage. D'une longueur approximative d'un mètre, la loutre pèse entre 6 et 11 kg. En France, la loutre a longtemps été chassée pour sa fourrure et a été déclarée éteinte. Depuis 1972, elle est protégée à l'échelle nationale et sa chasse est interdite. Malgré une espèce résiliente le territoire occupé depuis d'eau de nombreux cours d'eau dans la Loire. Discrete, elle s'active au crépuscule ou pendant la nuit. Il est rare de pouvoir l'observer mais elle nous laisse souvent des indices de sa présence si on sait les reconnaître !



Bienvenue sur le site du Sapin !
Je suis le cincle plongeur, j'habite ici sur les rives de la Dore.

Capable de plonger et rester jusqu'à une minute sous l'eau, je suis le roi de l'apnée ! Drôle d'oiseau, pour me nourrir, je marche sur le fond des rivières pour dénicher des larves et des insectes ! Vous me croiserez peut-être si vous êtes attentifs...

Suivez-moi pour découvrir les richesses de cet endroit secret !

La découverte des panneaux d'information correspond à une balade d'environ 3 km.

MERCI DE RESPECTER LA FAUNE ET LA FLORE AINSI QUE LA TRANQUILLITÉ DES LIEUX.

Chaque panneau est issu de la nature qualitative et est issu des savoirs techniques et financiers du Parc naturel régional Livradois-Forez et financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



AMBERT LIVRADOIS FOREZ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
04 75 72 71 40 - ambertlivradoisforez.fr

4. Projet de concertation sur la forêt

- ✓ Le Livradois Forez => ciblé pour un AAP de la DRAAF "Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts"
- ✓ **Chef de file** : Union Régionale des CoFor
- ✓ **Membres du consortium** : ALF + TDM, le Parc, l'Union de la Coopération Forestière Française, l'ONF, le CRPF, la LPO et France Nature Environnement
- ✓ Projet intitulé **PACTE FORET-Z**
- ✓ Recrutement d'un professionnel du dialogue territorial en cours, déploiement des actions courant 2024

Objectif : Créer un espace de dialogue afin de co-construire une vision partagée de la forêt et faire émerger collectivement des solutions de gestion adaptative.

5. Révision des Règlements des boisements

- **Secteur de Fournols** (14 communes : Aix-la-Fayette, Ambert, Chambon-sur-Dolore, Champétières, Doranges, Fayet-Ronaye, Fournols, Le Monestier, Novacelles, St-Bonnet-le-Bourg, St-Bonnet-le-Chastel, St-Ferréol-les-Côtes, St-Germain-l'Herm, Ste-Catherine)
- **Secteur de Cunlhat** (12 communes : Auzelles, Brousse, Ceilloux, Condat-lès-Montboissier, Cunlhat, Domaize, Echandelys, Grandval, La-Chapelle-Agnon, Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Eloy-la-Glacière, Tours-sur-Meymont)
 - ⇒ **En cours de zonage** (enquête publique fin d'année 2024, approbation du CD 63 au 1^{er} trimestre 2025)
- 2024 : **Secteur d'Arlanc** : (7 communes = Arlanc, Beurières, Chaumont-Le-Bourg, Dore-l'Eglise, Mayres, Saint-Alyre d'Arlanc, Saint-Sauveur-la-Sagne) et **Saint-Clément-de-Valorgue**

!! Précisions : les délais de validité des RB sont désormais de 30 ans et non plus 10 : importance de bien réfléchir aux zonages !